



European
Social
Charter

Charte
sociale
européenne

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

**EUROPEAN COMMITTEE OF SOCIAL RIGHTS
COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX**

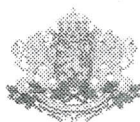
20 juin 2016

Pièce n° 2

Equal Rights Trust (ERT) c. Bulgarie
Réclamation n°.121/2016

**OBSERVATIONS DU GOUVERNEMENT
SUR LA RECEVABILITE**

Enregistrées au Secrétariat le 10 juin 2016



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE BULGARIE AUPRES DU CONSEIL DE
L'EUROPE



Strasbourg, 09 juin 2016

Pv.-1.4.2-142

CHER MONSIEUR KRISTENSEN,

En me référant à Votre lettre Réf ESC62 LV/KOG du 4 mai 2016 concernant la réclamation collective de l'Association pour les droits égaux (ERT) contre la Bulgarie je voudrais Vous informer que le Gouvernement bulgare ne conteste pas que les conditions de recevabilité de la réclamation citée sont remplies.

Respectueusement,

Katya Todorova

*Ambassadeur, Représentante Permanent de la
Bulgarie auprès du Conseil de l'Europe*

M. Henrik KRISTENSEN
Chef de Service adjoint,
Secrétaire exécutif adjoint
du Comité européen des Droits sociaux
DGI : Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit